

Machine de travail (Vhc. social) (+)	Marque H A E M M E R L E	Type P R 1000	Fiche d'homologation n° CH 5400 02	
MOYENS D'IDENTIFICATION "PR 1000" de chaque côté s. portes et à l'avant du vhc. ainsi que s. plaquette constructeur à gauche latéralement derrière cabine sur châssis auxiliaire (rivée) "PR" = préfixe au numéro de châssis				
Numéro du châssis frappé à gauche latér. derr. cabine s. pont auxiliaire et s. plaquette constructeur Signe d'identification du moteur frappé "2602 E" à l'arr. en haut s. bloc vers carter embrayage (frap. p. imp)				
Constructeur <u>Otto HAEMMERLE, LUSTENAU (A)</u> Importateur <u>Edwin LEUENBERGER, BELLACH/SO</u>				
CHASSIS Nombre d'essieux <u>3+1</u> Nombre de roues <u>6</u> porteuses <u>2</u> entraînées		MOTEUR Genre <u>V 60°</u> Temps <u>4</u>		
Direction <u>Hydr. par différentiel comm. p. leviers. à gauche</u>		Marque <u>FORD (GB)</u> Carbur. <u>B</u>		
Frein de service <u>Hydraulique, disque, s. arbre cardan</u>		Type <u>2602 E</u>		
Frein auxiliaire <u>Méc. disque, câble.</u> Ralentisseur <u>-</u>		Position <u>à l'avant</u> Nombre cyl. <u>4</u>		
Frein stationn. <u>s/cardan (*)</u> Frein pr. rem. <u>-</u>		Alésage <u>93,67</u> Course <u>72,41</u>		
Transmission <u>Méc. tte synchronisée</u> Nombre vit. <u>4</u>		Cylindr. <u>1995</u> cm ³ CV-Impot <u>10,16</u>		
Blocage differ. <u>-</u> Crochet rem. <u>broche</u> Vitesse max. <u>30</u> km/h		CV-puiss. <u>92 (BHP)</u> à <u>4500</u> t/m		
		Refroidissement <u>Eau</u>		
CARROSSERIE Forme <u>Engin pr. préparation</u> Nombre portes <u>2</u>		Bruit <u>81</u> dB (A) à <u>4500</u> t/m		
<u>des postes de ski Toit ouvert</u> <u>-</u>		Amortissement bruit <u>2 pots échappem^t</u>		
Nombre de places : Total <u>1</u> ; AV <u>1</u> ; milieu <u>-</u> ; AR <u>-</u> ; Places debout <u>-</u>		<u>250 x 170 x 100 & 460 x 130 mm Ø</u>		
DIMENSIONS		POIDS		
Voie Diam. braquage		Avant		
AV <u>1900</u> AR <u>1900</u>		Milieu		
G <u>14.0</u> DR <u>14.0</u>		Arrière		
Empattement		TOTAL		
Dimensions ext.		A vide <u>**</u>		
Dimensions int.		Charge utile <u>-</u>		
Longueur <u>3550</u>		Poids total <u>-</u>		
Largeur <u>3000 +</u>		Garantie fabr. <u>2300</u>		
Hauteur <u>2140</u>		Dimens. pneus <u>4,50 - 12 6 PR (6 roues porteuses)</u>		
Porte à faux AV <u>1010</u>		Charge p. essieu <u>1220 (6.0)</u>		
AR <u>1030</u>		de l'ensemble		
lat. <u>-</u>		Poids maxi remorquable <u>-</u> kg		
Surface portante des chenilles = par chenille : <u>2200 x 1100 mm</u>				

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 v

Feux de route 2/BOSCH E 1 Avertisseur optique -

Feux de croisement Bilux asym. §) Feux de position 2/ds. phares +

Feux de gabarit Feux de route et de croisement 2/s. protections

Avertisseur 1/électr. (1 ton) Niv. sonore 89 (dB/A)

Essuie-glace 1/électr. Lave-glace -

Feux arrières (2/séparés Catadioptrés 2/s. protections

Feux stop 2/séparés Feux de recul -

Eclair. plaque contr. 1/sép. au centre Plaque forme haute Arrière

Rétroviseur 2/à l'extér. Indic. vitesse cpte-tours

Indic. direction clign. 4/av. lampe-témoin §)

AV orange latér. - AR orange

Avert. clign. - Lampes de travail 1/av. témoin

Feux complémentaires : Feu tournant av. lampe-témoin

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION +)

Genre Machine de travail (Vhc. spécial)

Marque & type HAENNERLE PR 1000

Chassis n° - (selon véhicule)

Homologation n° CH 5400 02

Forme de la carr. Engin pr. la préparation des pistes de ski

Places ass. : Total 1 (1 avant)

Poids à vide 1986 Carburant B

Charge utile -- CV 10,16

Poids total 1986 Cylindrée 1995 cm³

Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: N° de châssis du vhc. expertisé = Prototype

- +) Vhc. spécial : Largeur totale 3000 mm
- *) Frein complémentaire av. commande séparés par leviers de direction
- **) Poids à vide : sans engin de travail = 1728 kg ; avec engin de travail = 1986 kg
- §) Montage des feux de croisement et des clignoteurs imposé par le genre de construction et le genre d'utilisation.

Inscriptions sur le permis de circulation, page 4 :

- Feu tournant obligatoire
- Ne doit pas être utilisé comme véhicule de transport.

Lieu et date de l'expertise

ST. GALL, 14.10.1969

EYFFENMATT, 16.12.1969

La commission d'expertise